



Logiciels de fiscalité Open Line™

Nouveautés des versions 12.0.2 (mars 2019)

■ Nouveautés communes tous niveaux de gamme (hors EBP Liasse Fiscale)

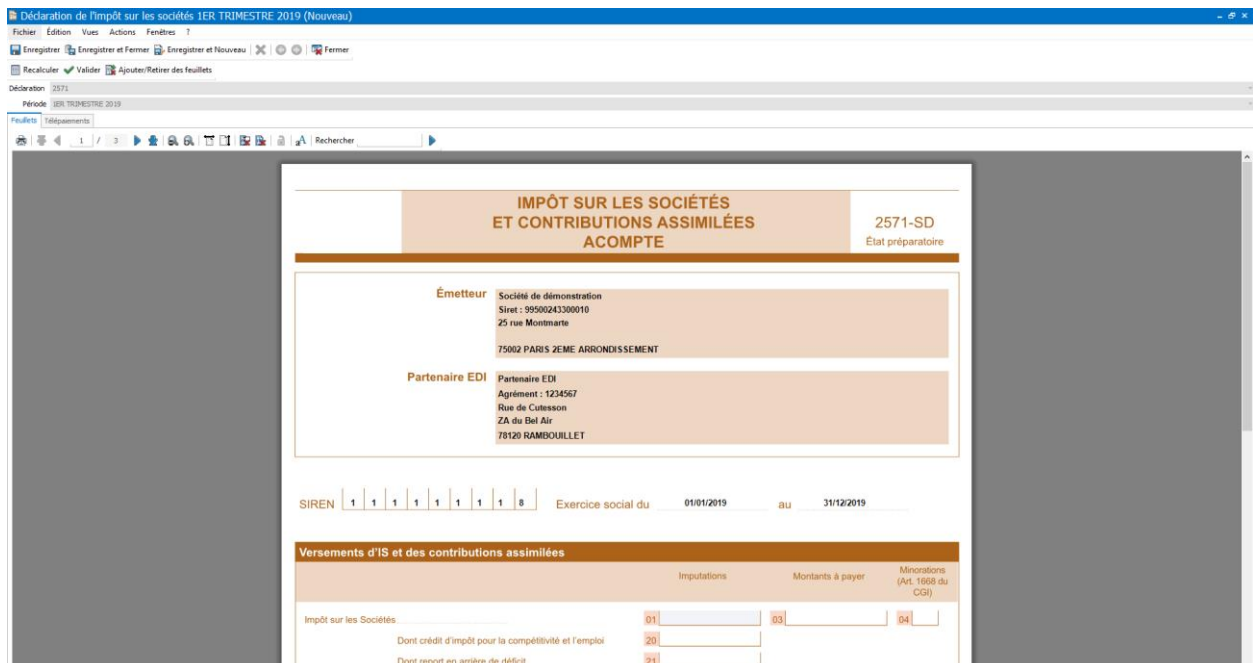
→ Paiement de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et demande de remboursement

Quel que soit le chiffre d'affaires d'une entreprise, le règlement de l'IS doit obligatoirement être effectué **par voie dématérialisée**. L'entreprise redevable doit calculer et verser l'IS spontanément en 4 acomptes.

Ainsi, les formulaires concernés sont désormais disponibles au millésime 2019 :

- Le formulaire 2571 est accessible dans le modèle "**EBP 2019 Paiement acompte IS**".
- Le formulaire 2572 est présent dans le modèle "**EBP 2019 Paiement solde IS**".
- Le formulaire 2573 est présent dans le modèle "**EBP 2019 Demande de remboursement**".

Grâce à cette dernière version, il sera ainsi possible de télétransmettre ces données à l'Administration Fiscale au millésime 2019.



The screenshot shows the 'Déclaration de l'impôt sur les sociétés 1ER TRIMESTRE 2019 (Nouveau)' window. The main form is titled 'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES ACOMPTÉ' with the reference '2571-SD' and 'Etat préparatoire'. It contains the following information:

- Émetteur:** Société de démonstration, Siret : 99500243300010, 25 rue Montmarie, 75002 PARIS 2EME ARRONDISSEMENT.
- Partenaire EDI:** Partenaire EDI, Agrément : 1234567, Rue de Cousseau, ZA du Bel Air, 78120 RAMBOUILLET.
- SIREN:** 1 1 1 1 1 1 1 1 8
- Exercice social:** du 01/01/2019 au 31/12/2019.
- Versements d'IS et des contributions assimilées:** A table with columns for 'Imputations', 'Montants à payer', and 'Minorsations (Art. 1669 du CGI)'. It lists 'Impôt sur les Sociétés' with imputation codes 01, 03, and 04, and 'Dont crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi' with code 20.